

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA  
VILLE DE WATERLOO**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo**, tenue le 11 novembre 2021 à 16h30, dans la salle de réunion de l'Édifce Joseph-Gallagher, situé au 400 rue Bernard à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Rémi Raymond    Louise Côté                    Robert Auclair  
Mélanie Malouin    André Rainville                    absent: Pierre Brien

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

**Mot de Bienvenue**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

- 21.11.17**                    **Ouverture de la séance extraordinaire du 11 novembre 2021**  
Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 15H07 après avoir constaté le quorum.  
Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.
- 21.11.18**                    **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 novembre 2021**  
Il est proposé par monsieur Robert Auclair et résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :  
À moins d'avis contraire, le Maire n'a pas voté.  
Présence et quorum.  
1. Ouverture de la séance extraordinaire du 11 novembre 2021.  
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 novembre 2021.  
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021.  
4. **Adoption de règlement**  
4.1 P-21-884-2 - Ententes de travaux municipaux.  
4.2 P-21-915-1 - Sur les dérogations mineures.  
5. **Questions posées par les citoyens.**  
6. Levée de la séance extraordinaire du 11 novembre 2021.  
**Adopté**
- 21.11.19**                    **Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021**  
Sur proposition de monsieur Rémi Raymond, le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021 est adopté.
- 21.11.20**                    **Adoption de règlement**
- 21.11.20.1**                    **Résolution adoptant le projet de règlement amendant le règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux et fixant la date de l'assemblée de consultation**
- Il est proposé par madame Mélanie Malouin et résolu à l'unanimité:
- Que le Conseil adopte le projet du règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux n° 21-884-2.

Le présent projet de règlement 21-884-2 aura pour objet de modifier le règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux afin :

- De bonifier les documents et exigences en lien avec les milieux naturels.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une **assemblée publique de consultation** sera tenue le 14 décembre 2021, à 18 h 30, à la mairie. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

**Adopté**

**21.11.20.2**

**Adoption P-21-915-1 - Sur les dérogations mineures.**

Il est proposé par monsieur Robert Auclair et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil adopte le projet de règlement sur les dérogations mineures 21-915-1.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement sur les dérogations mineures afin :

- D'apporter des ajustements concernant les dispositions applicables dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, et ce, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi 67 intitulée *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions;*
- D'ajouter une caducité à la résolution accordant une dérogation mineure.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une assemblée publique de consultation sera tenue le 14 décembre 2021, à 18 h 30, à la mairie. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

**Adopté**

**21.11.21**

**Questions du public**

Le public a été invité à soumettre ses questions - Aucune question.

**21.11.22**

**Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Rémi Raymond, la séance extraordinaire du 11 novembre 2021 est levée à 15h10.

---

Maire

---

Greffier